



### Union européenne - Informations générales

- Brexit : état des lieux
- Auditions ratées de Sylvie Goulard.
- Audition de Valdis Dombrovskis, Vice-Président exécutif à l'approfondissement de l'UEM.

### Politique numérique

- Audition de Margrethe Vestager, Vice-Présidente exécutive au Numérique et à la Concurrence.

### Actualité européenne de la protection sociale

#### SANTÉ

- Audition de Stella Kyriakides, Commissaire à la Santé.
- Mise en œuvre du Règlement sur les dispositifs médicaux
- Cancer : proposition de création d'une Commission parlementaire non permanente confirmée.
- Possible dissolution du Forum européen sur l'Alcool.

### EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Audition d'Helena Dalli, Commissaire à l'Égalité.
- Adoption du rapport d'initiative sur l'emploi et les politiques sociales de la zone euro.
- Consultation publique sur l'évaluation du soutien du FSE à l'inclusion sociale.
- Consultation publique sur l'évaluation du soutien du FSE à l'emploi et la mobilité professionnelle.

### CJUE

- Droit et mode de calcul du complément différentiel pour les allocations familiales.

### Agenda Publications

REIF Info, veille européenne réalisée par :  
Arnaud Emériaux : +32 (0) 2 282 05 63  
Audrey Tourniaire : +32 (0) 2 282 05 59  
Anne-Claire Le Bodic : +32 (0) 2 282 05 64  
Contact : info@reif-eu.org

## FOCUS : Transformer l'essai des auditions

L'agitation autour de la mise en place de la prochaine Commission européenne ne faiblit pas. La période est propice aux promesses, mais gare aux lendemains qui déchantent : si l'on en reste aux déclarations d'intention, le bilan en matière de protection sociale et de santé sera maigre.

Réduire les doublons, mutualiser les coûts, maximiser les potentiels, dégager les bonnes pratiques... les arguments pour légitimer l'action de l'Union européenne n'ont pas manqué lors des auditions des Commissaires désignés, mais il est difficile à ce stade de dire si ceux-ci ont égrainé des poncifs ou affiché de réelles ambitions dans les secteurs relevant de leurs portefeuilles.

Ainsi, par exemple, les conditions d'emploi des travailleurs des plateformes constituent un axe des lettres de mission des Commissaires désignés Nicolas Schmit et Margrethe Vestager, et un défi dont ils ont promis aux eurodéputés qu'il serait relevé. Cela nécessitera cependant d'abord s'assurer que les Etats membres les soutiennent dans cette démarche. Il ne faudra pas ensuite oublier de traiter de la protection sociale de ces travailleurs, sans quoi le bénéfice d'une action européenne ne sera que partiel.

De leur côté, 10 organisations européennes, dont l'ESIP, ont également plaidé pour des actions plus tangibles, notamment en matière de transparence et de prix des médicaments. La Commissaire désignée Stella Kyriakides a bien évoqué quelques pistes en la matière lors de son audition, mais le seul soutien de l'Union européenne à l'innovation et la recherche ne constituera pas une mesure suffisante pour que patients et organismes payeurs voient le bénéfice de son action.

Les appels en faveur d'une action européenne mieux coordonnée émanent également du Parlement. Les eurodéputés du Parti populaire européen (PPE) portent ainsi l'ambition d'instaurer une Commission temporaire Cancer au sein du Parlement afin d'optimiser les actions en matière de recherche et d'appréhender au mieux les aspects transversaux de la maladie.

La publication du programme de travail annuel de la Commission européenne, sans doute quelques semaines après son entrée en fonction, livrera des premiers enseignements sur la faisabilité de l'ambitieuse feuille de route politique de l'exécutif et la sincérité des engagements pris lors des auditions.

1/3  
Personnes dans l'UE  
ont eu recours aux  
services de garde  
d'enfants  
(Eurostat)

4  
Organismes notifiés  
désignés pour les  
dispositifs médicaux  
(Parlement européen)

## **Brexit : état des lieux avant le 31 octobre 2019.**

Le négociateur en chef pour l'UE, Michel Barnier, et le secrétaire d'Etat britannique pour le Brexit, Steve Barclay, se sont rencontrés le 11 octobre 2019 afin d'échanger sur l'issue prochaine du Brexit. A cette occasion, Michel Barnier a rappelé la position unanime et inchangée des 27 Etats membres : l'accord de retrait devra comporter une solution juridiquement applicable qui évite une frontière dure sur l'île d'Irlande, protège l'économie insulaire et l'accord du Vendredi Saint (Belfast) dans toutes ses dimensions, et préserve l'intégrité du marché unique. L'état réel d'avancement des négociations est peu connu. Quoi qu'il en soit, le Conseil européen se réunit les 17 et 18 octobre prochains afin de décider des prochaines étapes : acter le Brexit ou octroyer un nouveau report de la date...

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/STATEMENT\\_19\\_6069](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/STATEMENT_19_6069)

## **Auditions ratées de Sylvie Goulard, Commissaire désignée au marché Intérieur, la Politique industrielle et la Défense.**

Commissaire désignée pour le marché intérieur, la politique industrielle, le marché unique numérique et l'industrie de la défense et de l'espace, Sylvie Goulard (France) a échoué lors de deux auditions à obtenir l'approbation des Commissions parlementaires du Marché intérieur et protection des consommateurs et de l'Industrie, recherche et énergie. Auditionnée une première fois le 2 octobre, elle a échoué notamment convaincre les eurodéputés sur les questions relatives aux conflits d'intérêts avec l'Institut Berggruen et à une affaire en cours concernant l'emploi d'assistants parlementaires fictifs du MoDem. Lors d'une seconde audition organisée le 10 octobre à l'initiative des commissions parlementaires mentionnées plus haut, sa candidature au poste de Commissaire a finalement été rejetée par 82 voix contre, 29 pour et 1 abstention. La France doit proposer prochainement un nouveau nom.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/eu-affaires/20191009STO63876/auditions-des-commissaires-designes-seconde-audition-pour-sylvie-goulard>

## **Audition réussie du Vice-Président exécutif désigné Valdis Dombrovskis sur l'approfondissement de l'Union Economique et Monétaire.**

Les Commissions de l'emploi et des affaires économiques du Parlement européen ont interrogé le 8 octobre 2019 Valdis Dombrovskis (Lettonie), Vice-Président désigné qui assurera la coordination des travaux sur l'économie au service des personnes au sein de la prochaine Commission.

Il a, à cette occasion, déclaré que « les changements économiques ne peuvent réussir que s'ils sont socialement équitables ». Il a annoncé que la dimension économique et monétaire de l'UE serait approfondie et qu'il présenterait un plan d'action garantissant la mise en œuvre réelle du socle européen des droits sociaux, accompagné d'une proposition de cadre pour un salaire minimum, une garantie européenne pour les enfants, un programme européen de réassurance chômage, un programme actualisé des compétences et une stratégie européenne en matière d'égalité entre les sexes avec des mesures contraignantes de transparence salariale. Répondant à une question de l'eurodéputé Tomáš Zdechovský (PPE/ CZ) sur l'échange d'informations entre autorités nationales de sécurité sociale dans l'UE, il a répondu que les discussions sur un numéro européen de sécurité sociale se poursuivraient afin de faciliter l'échange d'informations.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190926IPR62261/audition-du-vice-president-executif-designe-valdis-dombrovskis>

## **Audition réussie de Margrethe Vestager, candidate au poste de Vice-Présidente chargée du Numérique.**

Le 8 octobre 2019, la danoise Margrethe Vestager a été auditionnée par les eurodéputés des Commissions de l'Industrie, du marché intérieur et des Affaires économiques. Candidate au poste de Vice-Présidente en charge du Numérique, elle s'est positionnée sur la situation des travailleurs de plateforme en déclarant qu'ils devraient être autorisés à former des syndicats. La protection des données et les enjeux relatifs aux avancées en matière d'intelligence artificielle (notamment les enjeux déontologiques) feront partie de ses priorités.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/priorities/commission-auditions-2019/20190910STO60707>

## Santé

### **Audition réussie de Stella Kyriakides, Commissaire désignée à la santé.**

Auditionnée le 1<sup>er</sup> octobre dernier par les Commissions ENVI et AGRI du Parlement européen, Stella Kyriakides a été approuvée par les eurodéputés le lendemain. Son grand oral a convaincu, notamment sur les questions de santé et de santé publique.

La Commissaire a insisté sur l'approche transversale du sujet qui serait la sienne, et elle a mentionné cinq priorités pour son mandat : l'assurance d'un flux constant de médicaments à prix abordables ; la mise en œuvre des règlements relatifs aux dispositifs médicaux dans les délais prévus ; la maximisation du potentiel numérique et le déploiement de l'Espace européen des données médicales ; la lutte contre la résistance aux antimicrobiens à l'échelle mondiale ; la mise en place d'un ambitieux Plan Cancer. Elle a aussi souligné son intention de faire aboutir rapidement le règlement sur l'évaluation des technologies de santé, tout en ne laissant aucun Etat membre à la traîne. L'approche de la Commissaire nécessitera néanmoins la publication d'avis et d'études d'impact avant que des propositions politiques plus concrètes ne soient émises pour faire aboutir ces ambitions.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20190926IPR62236/hearing-of-stella-kyriakides-commissioner-designate-for-health>

### **Dispositifs médicaux : la Commission questionnée par les députés et consultée par la Belgique.**

La Commission européenne a répondu à deux questions écrites d'eurodéputés portant sur la mise en œuvre des règlements relatifs aux dispositifs médicaux. Claudia Gamon (RE/AT) interrogeait l'exécutif européen sur le risque que le nombre limité d'organismes notifiés fait peser sur la disponibilité de dispositifs médicaux, préoccupation que partage son collègue Andreas Glück, qui souligne que le risque sera amplifié par les nouvelles exigences imposées aux producteurs et aux médecins. La Commissaire Elzbieta Bienkowska, en charge du marché intérieur, a assuré dans sa réponse que la Commission était consciente du défi posé par une mise en œuvre en mai 2020, mais que ses travaux conjoints avec les Etats membres ont permis des avancées significatives, quatre organismes notifiés couvrant 1/3 du marché ayant d'ores et déjà été désignés.

La Belgique a par ailleurs soumis à la Commission son [avant-projet de loi sur les dispositifs médicaux](#), le recours à cette notification lui permettant d'anticiper d'éventuelles objections de l'UE sur les modalités nationales de mise en œuvre des règlements.

*Pour plus d'informations, voir :*

[http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2019-002352-ASW\\_EN.html](http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2019-002352-ASW_EN.html)

## **Cancer : proposition de création d'une Commission parlementaire non permanente confirmée.**

La mini-plénière du 9 octobre dernier a été l'occasion d'un nouveau débat autour du cancer. L'ensemble des interventions, toutes institutions et tous partis confondus, a mis l'accent sur la nécessité de former des réseaux et coalitions au niveau européen, et le Commissaire Vytenis Andriukaitis a souligné combien Horizon Europe était ambitieux en la matière. La proposition du groupe PPE de créer une Commission spéciale sur le cancer assurant une approche politique transversale (prévention, recherche, traitement, mais également droits sociaux des patients, protection sur le lieu de travail...) a été de nouveau portée par Peter Liese (PPE/DE) et Dolors Montserrat (PPE/ES). Elle pourrait être mise au vote lors de la prochaine session plénière (22-24 octobre).

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.europarl.europa.eu/streaming/?event=20191009-0900-PLenary>

## **Le Forum européen sur l'alcool en passe d'être dissout.**

Le Commissaire à la santé Vytenis Andriukaitis s'est exprimé en faveur de la dissolution du Forum européen sur la santé et l'alcool (EAHF), dont l'utilité était évaluée par la Commission européenne.

Le Forum réunit représentants des secteurs de la santé et industrie des spiritueux dans ce qui se voulait un dialogue volontaire et constructif. Il était remis en cause de longue date par les ONG, qui estimaient qu'il ne pouvait se substituer à une vraie politique européenne en la matière. Un temps membre, l'ESIP s'en était retiré.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/health/alcohol/overview\\_fr](https://ec.europa.eu/health/alcohol/overview_fr)

## **Emploi et affaires sociales**

### **Audition d'Helena Dalli, première commissaire désignée à l'Égalité.**

Le 2 octobre s'est tenue l'audition de la candidate désignée au poste de Commissaire à l'Égalité devant les commissaires parlementaires en charge de l'Emploi et affaires sociales (EMPL) et en charge des droits des femmes (FEMM). Alors que ce portefeuille spécifiquement dédié aux questions d'Égalité est une initiative de la Présidente Ursula Von der Leyen, la candidate maltaise a insisté sur son engagement à faire de l'inclusion le cœur de son action. Elle a précisé que son travail s'organisera autour de trois grands piliers : la lutte contre toutes les discriminations, l'inclusion et l'autonomisation des femmes, la promotion de l'égalité dans la participation de tous dans la société, quel que soit leur genre, leur religion, leur orientation sexuelle, leur âge, leur santé. Un calendrier précis est déjà prévu avec la mise en place rapide d'une « task-force » sur l'égalité qui définira une approche transversale de l'égalité. En parallèle, elle présentera la nouvelle stratégie de l'UE en matière d'égalité des genres et s'assurera de la mise en œuvre de la Directive pour l'équilibre entre vie privée et



vie professionnelle. Son autre bataille concernera l'adoption de dossiers bloqués au Conseil : [directive anti-discrimination](#), [directive sur la présence des femmes dans les conseils des sociétés](#) et l'accèsion de l'UE à la [Convention d'Istanbul](#).

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190926IPR62241/audition-de-la-commissaire-designee-helena-dalli>

## **Adoption du rapport d'initiative sur l'emploi et les politiques sociales de la zone euro.**

Le 10 octobre 2019, le Parlement européen a adopté par 422 voix pour le rapport d'initiative sur l'emploi et les politiques sociales de la zone euro. 131 eurodéputés ont voté contre et 101 se sont abstenus. Le rapport dresse un bilan critique de la mise en œuvre des Recommandations par pays en matière sociale formulées dans le cadre du Semestre européen. Les eurodéputés appellent la Commission et les Etats membres à améliorer les droits sociaux des plus vulnérables, particulièrement les travailleurs pauvres, les personnes vivant dans les zones rurales ou isolées ou encore les personnes ayant un handicap. Les eurodéputés demandent aussi la mise en œuvre effective du socle européen des droits sociaux par l'adoption de nouveaux dispositifs législatifs. Le rapport mentionne explicitement l'adoption d'un texte mettant en place un salaire minimum européen et un fonds permettant d'octroyer des prêts aux régimes nationaux d'assurance chômage en période de crise économique majeure; la création d'une garantie européenne de l'enfance pour lutter contre la pauvreté infantile, le chômage des jeunes et le chômage de longue durée ; l'élaboration d'un mécanisme pour renforcer les droits sociaux des travailleurs des plateformes numériques et pour mettre un terme aux abus actuels et l'adoption d'une directive sur la transparence salariale afin d'aider à éliminer les écarts de salaires entre hommes et femmes.

*Pour plus d'informations, voir :*

[www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2019-0033\\_FR.html](http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2019-0033_FR.html)

## **Consultation publique sur l'évaluation du soutien du FSE à l'inclusion sociale.**

Le 26 septembre, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur l'efficacité des mesures financées via le Fonds social européen destinées à promouvoir l'inclusion sociale, à lutter contre la pauvreté ou à combattre les discriminations. Les résultats permettront à la Commission de tirer les conséquences du programme et de déterminer quelles mesures ont été les plus efficaces pour l'inclusion sociale des personnes cibles.

La consultation est ouverte jusqu'au 19 décembre 2019.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-6547571/public-consultation\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-6547571/public-consultation_fr)

## Consultation publique sur l'évaluation du soutien du FSE à l'emploi et la mobilité professionnelle.

Le 14 octobre, la Commission a ouvert une nouvelle consultation publique visant à évaluer les programmes financés par le Fonds social européen en matière d'emploi et de mobilité professionnelle pour la période 2014-2018. Les résultats de l'évaluation alimenteront la préparation des prochains programmes FSE+ (à partir de 2021), en fournissant des enseignements sur la manière et le moment où le soutien a été plus efficace pour promouvoir l'emploi et la mobilité durables.

La consultation est ouverte jusqu'au 6 janvier 2020.

Pour plus d'informations, voir : [https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-3876443/public-consultation\\_en](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2018-3876443/public-consultation_en)

## CJUE

### Précisions de la Cour sur le droit et le mode de calcul du complément différentiel pour les allocations familiales.

Dans l'affaire C-32/18, la Cour de Justice de l'UE (CJUE) a jugé qu'un parent résidant dans un Etat membre et travaillant dans un autre pouvait demander le bénéfice du complément différentiel entre le montant de l'allocation parentale versée par son Etat d'emploi et le montant de l'allocation prévue aux mêmes fins dans son Etat de résidence, même si le second parent exerce une activité professionnelle dans l'Etat de résidence de la famille. Ainsi, l'obligation prévue par les règlements de coordination de prendre en compte l'ensemble de la famille pour déterminer le droit aux prestations familiales s'applique même à l'Etat qui n'est compétent qu'à titre subsidiaire en matière de prestations sociales (Etat de résidence). Elle a également précisé que le montant du complément différentiel à octroyer à ce parent en vertu de la législation de l'Etat membre compétent à titre subsidiaire devra être calculé par rapport au revenu effectivement perçu par le travailleur dans son Etat d'emploi (et non pas sur la base d'un revenu hypothétiquement perçu pour un emploi similaire dans l'Etat de résidence).

Pour plus d'informations, voir :

<http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=217866&pageIndex=0&doclang=fr&mode=req&dir=&occ=first&part=1&cid=3620561>

### Rapport de la Cour des Comptes : conséquences de l'arrêt de Ruyter

L'arrêt Van Ruyter de 2015 (C-623/13) a rappelé que le principe d'unicité en matière de sécurité sociale excluait qu'une personne affiliée au régime de sécurité sociale d'un autre Etat membre ne soit assujettie à des prélèvements affectés à des régimes de sécurité sociale en France. Il avait entraîné la réaffectation des prélèvements sociaux sur les revenus du capital au Fonds de solidarité vieillesse, à la CNSA et à la CADES en



2016. Les prestations qu'ils versent étant jugées non contributives, elles devaient pouvoir échapper à la portée de l'arrêt européen.

En 2018, la Cour administrative de Nancy en 2018 s'opposait à cette interprétation, entraînant une nouvelle réaffectation dans la loi de financement de la sécurité sociale 2019. Prélèvement social, prélèvement de solidarité et contribution de solidarité pour l'autonomie ont été fusionnés en un prélèvement de solidarité directement affecté à l'Etat, entraînant une baisse des recettes pour le FSV et la CNSA de respectivement 5.2 milliards et 2.3 milliards.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/securite-sociale-2019>

## Evènements à venir

### **16 octobre 2019, Bruxelles - Au-delà des données - la réalité de la pauvreté en Europe.**

Organisée par le Parlement européen, ATD Quart Monde, IFSW & Emmaüs Europe, cette table-ronde entend développer la compréhension des eurodéputés et des participants sur les réalités de la pauvreté au-delà des données et statistiques.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eapn.eu/wp-content/uploads/2019/10/EAPN-2019-oct-16-EP-roundtable-poverty-watch-invitation-3875.pdf>

### **17 octobre 2019, Bruxelles – Forum mensuel ETUI : pourquoi et comment les Etats-Unis, la Chine et l'UE devraient abandonner la croissance économique.**

L'institut des syndicats européens discutera des enjeux liés au dépassement nécessaire de l'idée de croissance économique pour une nouvelle approche tendant au « bien-être » humain, à l'égalité sociale et au respect de l'environnement.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.etui.org/fr/Evenements/Forum-mensuel-pourquoi-et-comment-les-Etats-Unis-la-Chine-et-l-UE-devraient-abandonner-la-croissance-economique>

## Evènements passés

### **2 octobre 2019, Bruxelles - *European Tracking Service***

Le 2 octobre 2019 a eu lieu le lancement officiel du projet *Track and Trace Your Pension* dont le consortium a obtenu le soutien politique et financier de la Commission Européenne sur un horizon de trois ans. L'objectif est d'offrir aux citoyens européens mobiles un moyen d'obtenir un aperçu de leurs droits à retraite, d'accéder à une information personnalisée et sur mesure, d'assister les acteurs de la retraite dans la communication et l'identification des bénéficiaires. Ce projet s'adresse aux trois piliers : régime de pension légal, régime de retraite complémentaire professionnel, épargne individuelle. Le projet se décompose en trois niveaux d'ambition : (1) offrir des informations générales et sur mesure, (2) offrir une information personnalisée sur sa pension (organismes et droits acquis) et (3) offrir une information consolidée et structurée (relevé de carrière européen, simulateur de pension...).

*Pour plus d'informations, contacter :*

[info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)

## **9 octobre 2019, Bruxelles - *EU2019-2014: Health Champions needed!***

Le 9 octobre dernier, 10 fédérations européennes du secteur de la santé ont organisé une conférence sur le thème « *Health champions needed* » au Parlement européen, durant laquelle elles ont présenté de possibles axes de travail pour la mandature en cours.

Lors des débats, le thème de l'éducation a occupé une place centrale : éducation des citoyens à la santé et formation (tout au long de la vie) des professionnels de santé, en particulier sur les aspects qui gagnent importance (résistance aux antimicrobiens par exemple) et les compétences numériques. A la suite de Peter Liese (PPE/DE), plusieurs organisations ont également plaidé pour une meilleure mise en œuvre du principe de subsidiarité, l'Union, les Etats membres et les entités sub-étatiques devant intervenir là où leur impact sera le plus fort.

Enfin, plusieurs organisations, dont l'ESIP représentée par Arnaud Emériaux, ont souligné la nécessité d'initiatives fortes en matière de prix des médicaments ainsi que l'inclusion des payeurs aux stades les plus précoces du développement de nouveaux traitements (décisions de financement public, recherche).

*Pour plus d'informations, contacter :*

[info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)

## ***10 Trends shaping the future of Work in Europe, Centre de stratégie politique européenne, Octobre 2019, 28 p.***

Le Centre de stratégie politique européenne (EPSC), groupe de réflexion interne de la Commission européenne, a publié un document présentant les dix plus grandes évolutions et opportunités auxquelles l'Europe est confrontée dans sa transition vers un nouveau monde du travail. Le *think tank* de l'exécutif européen relève par exemple que si le contrat de travail constitue toujours la norme dominante, environ 40 % de la main-d'œuvre européenne est aujourd'hui engagée dans des formes de travail atypiques. Les plus jeunes, les femmes et les travailleurs migrants sont les plus concernés. La nécessité de prévoir une protection sociale adéquate pour ces personnes tout en assurant une soutenabilité des finances publiques à moyen et long terme constitue un des défis majeurs en Europe.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/epsc/sites/epsc/files/10-trends\\_future-of-work.pdf](https://ec.europa.eu/epsc/sites/epsc/files/10-trends_future-of-work.pdf)

## ***Sébastien Maillard, Leçon de démocratie à Bruxelles, Institut Note Europe, 2 octobre 2019, 1 p.***

Dans le contexte des auditions des commissaires désignés au Parlement européen, Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques-Delors, *think tank* proeuropéen, publie une note, signalant que « cet exercice renforce la démocratie au sein de l'Union et reste sans équivalent chez les États membres ». Selon lui, ces auditions, parfois sans concessions, médiatisées sur le site du Parlement européen, et menées de manière approfondie avec un système de questionnaire et réponse préalable par le candidat Commissaire, renforcent la démocratie européenne.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://institutdelors.eu/publications/les-auditions-au-parlement-europeen-des-commissaires-designes-pour-renforcer-la-democratie-representative/>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

